Surveillance des intoxications au monoxyde de carbone Bulletin du 3 février 2009

Le point sur les semaines 3 et 4 de l'année 2009

Le nombre de signalements d'intoxication au monoxyde de carbone (CO), anormalement élevé au cours de la semaine 4 (du 19 au 25 janvier inclus), apparaît en lien avec les intoxications au CO consécutives au passage de la tempête Klaus dans le Sud de la France. Dans le prochain bulletin, un bilan provisoire des intoxications au CO liées au passage de la tempête Klaus sera présenté.

Dans le cadre du dispositif de surveillance mis en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS), tout épisode d'intoxication au CO, suspecté ou avéré, doit faire l'objet d'un signalement, selon l'organisation régionale, à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) ou au Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV).

Les données présentées dans ce bulletin proviennent des premiers renseignements recueillis au moment du signalement des cas d'intoxication au CO (suspectés ou avérés) dans le cadre du dispositif de surveillance CO (source InVS-DSE) par ses différents acteurs (Ddass, Service communal d'hygiène et de santé, Laboratoire central de la préfecture de police, CAPTV); à l'issue des signalements, une enquête environnementale et une enquête médicale sont menées pour décrire précisément les cas, identifier la source et les circonstances de survenue des intoxications au CO. Ces données ont été complétées par celles du système Oscour (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) de recueil du nombre et des motifs de recours à un service d'urgence parmi les 94 hôpitaux participant au réseau au 1^{er} septembre 2007 (source InVS-CCA).

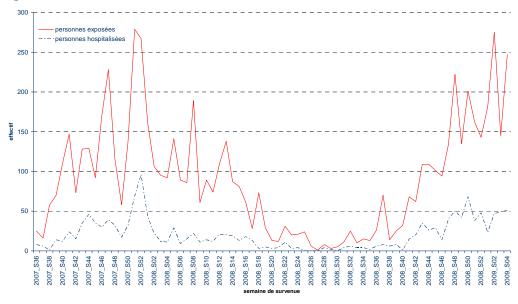
Les résultats sont présentés en nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au CO (pouvant impliquer plusieurs personnes) et en nombre hebdomadaire de personnes exposées à une intoxication au CO, transportées ou ayant eu recours à un service d'urgence ou encore hospitalisées pour effets toxiques du CO.

Personnes exposées à une intoxication au monoxyde de carbone

De manière similaire aux variations observées l'année précédente, le nombre d'épisodes d'intoxication au CO a augmenté à partir du mois d'octobre 2008 jusqu'à doubler et atteindre un effectif important à partir de la dernière semaine du mois de novembre.

D'après le dispositif de surveillance et **selon les informations disponibles au moment du signalement**, 2 555 personnes ont été exposées au CO depuis le 1^{er} septembre 2008, parmi lesquelles 624 ont été hospitalisées. Au cours des semaines 3 et 4, 392 personnes ont été exposées au CO parmi lesquelles 100 ont été hospitalisées. Depuis le 1^{er} septembre 2008, 31 décès en lien avec une intoxication au CO ont été signalés au dispositif de surveillance CO, dont 5 au cours des semaines 3 et 4.

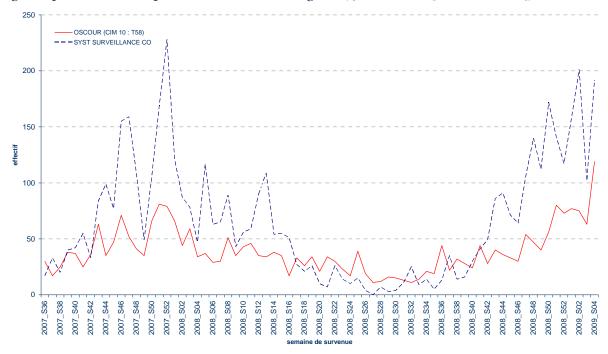
Figure 1 – Evolution depuis le 1^{er} septembre 2007 du nombre hebdomadaire de personnes exposées au CO et hospitalisées (dispositif de surveillance CO)





Le système Oscour permet d'observer que, depuis le 1^{er} septembre 2008, 1 045 personnes ont eu recours à un service d'urgence pour effets toxiques du CO, le dispositif de surveillance CO indiquant quant à lui que 1 951 personnes ont été transportées à un service d'urgence. Les données du système Oscour et du dispositif de surveillance CO apparaissent par ailleurs relativement concordantes en termes d'évolution depuis le 1^{er} septembre 2007.

Figure 2 – Evolution depuis le 1^{er} septembre 2007 du nombre hebdomadaire de personnes transportées vers un service d'urgence (dispositif de surveillance CO) ou ayant eu recours à un service d'urgence pour effets toxiques du CO de toutes origines (système Oscour [source InVS-CCA])



Les différences entre les données provenant du dispositif de surveillance CO et celles provenant du système Oscour peuvent être expliquées par :

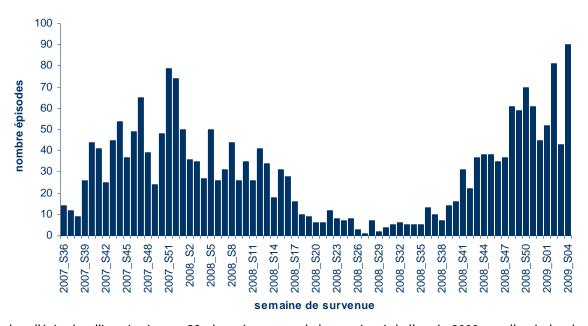
- la non-exhaustivité du système Oscour (qui ne couvrait que 94 établissements possédant des SAU susceptibles d'accueillir des personnes intoxiquées par le CO au 1^{er} septembre 2007) ;
- la non-spécificité du système Oscour, qui ne distingue par les intoxications par le CO selon leur origine, leur lieu de survenue et leur caractère accidentel ou non ;
- le mode de recueil qui diffère entre les deux systèmes. Le dispositif de surveillance CO se fonde sur une saisie active qui dépend de la participation des personnes susceptibles de signaler les intoxications, laquelle est variable notamment dans le temps ; le système Oscour se fonde sur un recueil passif et automatisé.

Par ailleurs, le processus de saisie de certains cas ou épisodes d'intoxication dans le dispositif de surveillance CO induit une sous-estimation du nombre de cas ou d'épisodes survenus sur les dernières semaines. Ainsi, les données concernant les deux dernières semaines seront consolidées dans le prochain bulletin.

EPISODES D'INTOXICATION AU CO

Un épisode d'intoxication au CO est défini comme une situation, dans un lieu donné, exposant de manière aiguë ou chronique, une ou plusieurs personnes à des émanations de monoxyde de carbone.

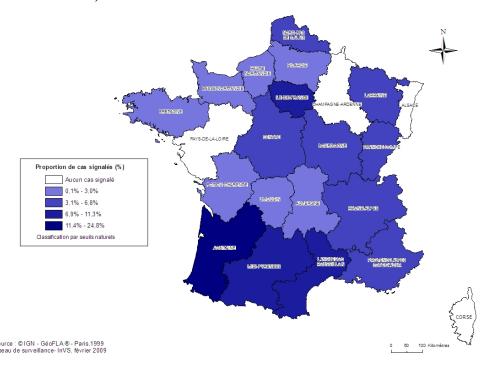
Figure 3 – Evolution depuis le 1^{er} septembre 2007 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés, signalés au dispositif



Le nombre d'épisodes d'intoxication au CO observé au cours de la semaine 4 de l'année 2009 est, d'après les données disponibles à ce jour, au-delà des incidences observées. Il est fortement lié aux épisodes consécutifs à la tempête survenue dans la nuit du 24 au 25 janvier. A ce jour, ont été signalés au dispositif, 17 épisodes le 24 janvier et 41 épisodes le 25 janvier alors, qu'à cette période, de l'année le nombre quotidien attendu se situe autour de 5.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, 860 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés au dispositif.

Figure 4 - Répartition régionale des épisodes d'intoxication au CO au cours des semaines 3 et 4 (du 12 au 25 janvier 2009 inclus)



Au cours des semaines 3 et 4, près de la moitié des signalements d'intoxication au CO proviennent des régions concernées par le passage de la tempête Klaus (Aquitaine (25 %), Midi-Pyrénées (11 %) et Languedoc-Roussillon (9 %)).

Contact: suveillanceco@invs.sante.fr

Remerciements à l'ensemble des acteurs du dispositif de surveillance pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du dispositif et à l'ensemble des acteurs du système Oscour.